L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 JUILLET 1856.

Imprimé et publié par
C. L. WEISSE & Co.,
EDITEURS PROPRIETAIRES:
C. L. WEISSE, N. DUFOUR,
DE VERGNIES, E. HARRY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 24 JUILLET.

ABONNÉS A LA SEMAINE.
Les éditeurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de cinq pour les six numéros. Il ne sera pas reçu d'ordres dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois mais comme en leur ouvrant particulièrement pour une aussi courte surcharge sans profit la peine nécessaire pour le mettre à nos livres, nous prions à nos derniers que les ordres de ce genre nous soient donnés par écrit.

SECOURS AUX INONDÉS.

Liste de souscription est ouverte au bureau de l'*Abeille* pour venir au secours des victimes de l'inondation en France.

Intrigues.

New York est d'évangile politique, les journaux ne se soignent jamais de cette attitude.

Les gens aussi crédules, mais le *Herald* induit souvent en erreur. Il arrive aussi fréquemment de dévoiler les projets des chefs de partis.

Il n'en est pourtant pas si aisément des intrigues tentées de la rangée des villes que débite parfois le *Herald* impériale avec une

[illegible] chose. C'est le [illegible] *Herald* qui raconte. S'il [illegible] ce que Pierce, de Cass et [illegible] ont fait pour les mécontents du pays [illegible] pour tous les mécontents, [illegible] compte de leurs [illegible] leurs efforts afin [illegible] déféré au [illegible] l'empereur alors [illegible]

[illegible] est candidat [illegible] ses vrais amis, mais il pourrait [illegible] Buchanan [illegible] démocrates [illegible] agissent avec modération [illegible] eux ont donné leur [illegible] de Frémont.

[illegible] Buchanan, mais [illegible] Free-Soilism.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe
Plus récentes de trois jours.

ARRIVÉE DU PERSIA.

New York, 23 juillet.—Le steamship de la ligne anglaise, *Persia*, parti de Liverpool le 12 courant, est arrivé ce matin dans notre port.

Nouvelles commerciales.

COTON.—Le marché est ferme et les prix n'ont pas varié. Les ventes de la semaine s'élèvent à 38,000 balles dont 2000 prises pour la spéculation, et 1500 pour l'exportation. A la clôture du marché les cotons suivants étaient bien stable: Orleans Fair 7 d., Middling 6 11/16 d.—Upland Fair 6 3/4.—Upland Middling 6 3/16. Le stock estant du port est évalué à 760,000 balles, dont 578,000, qualités américaines.

Liverpool, 12 juillet, 3 heures après-midi. — Les ventes d'hier ont été de 11,000 balles; les cours n'ont pas varié.

Le fortin Cadiz de l'Ocest a cours à 20 à 20 c. Baltimore, 24 c. 6 d. à 25 c 6 d. Ohio, 25 c 6 d à 27 c 6 d.

Le blé rouge vaut 9 s 9 d à 10 s 9 d, et le blanc 10 s 3 d à 11 s 3 d.

Le maïs jaune de l'Ocest se vend 30 s à 30 s 6 d, et le blanc 31 s 6 d à 32 s 6 d.—Mêmes, 6 s 3d.

CEREALES.—Le cérale est légèrement baissé et le marché est ferme. Le blé a baissé de 2 d. et la farine de 6 d. à 1 s. Les détenteurs de maïs demandent une hausse de 1 s. par cent, dolls. Les transactions sont modérées aux anciens cours.

Le temps a généralement été mauvais cette semaine.

Il y a eu une diminution de 450,000 livres sur les espèces dans la Banque d'Angleterre. Quant les comptes étaient clôs 26 5/8 à 26 3/4, pour du comptant et 96 7/8 en compte.

Marché du Havre.

Havre, 8 juillet.—Les ventes de la semaine ont été de 11,000 balles à 96.

Affaires politiques.

La *Presse* n'apporte aucune nouvelle politique importante. Les affaires américaines en sont toujours au même point; un remarque toutefois que la presse prend une allure plus conciliante lorsqu'elle traite la question de l'Amérique Centrale.

Nouvelles de Washington.

Washington, 22 juillet.—M. Brooks vient de publier dans l'Union un long article dans lequel il déclare que M. Buchanan avait choisi les chefs de Rogers comme terrain ou devait se régler leur querelle. Mais, après tout, M. Buchanan en désignant ce lieu de rendez vous avait parfaitement compté que personne n'y rendrez on ne viendrait sans jeter un duel immédiat. Le duel n'a pas eu lieu, et M. Buchanan en désignant ce lieu a par cette proposition fait trop absurde pour être prise au sérieux, et M. Brooks abandonne M. Barlingham à l'indignation et au mépris de tous les honnêtes gens. M. Brooks termine en déclarant qu'il se tient toujours à la disposition de son adversaire.

Louisville 21.—La rivière baisse.—3 pieds d'eau dans le canal.

Cincinnati 21.—Farine ferme de 35 25 à 35 35.—Whisky 32 1/2 à 32 3/4.—Cafe 11 c à 11 1/2c.

New York, 21.—La farine légèrement fesch; les marques de l'Etat sont cotées 30 90. Mess pork 2,20 72 1/2c.—Whi-key 30c. Cafe 11c.

Bouches du Missisipi.

On sait que le bill relatif à l'enlèvement des obstacles qui obstruent les passes du Missisipi a été annulé par le véto du président après avoir été voté par le Congrès.—L'interdit du pouvoir exécutif a été néanmoins écarté par les deux chambres, qui, l'une et l'autre, ont voté de nouveau le bill à la majorité des *deux tiers*, chiffre fixé par la constitution pour l'annulation du veto présidentiel. Comme cette loi est extrêmement importante pour la Nlle-Orléans et la Louisiane, nous allons en donner ici une traduction:

Acte pour enlever les obstacles qui gênent la navigation à l'embouchure du Missisipi, à la passe du Sud-Ouest et à la passe aux Loutres.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique, réunis en Congrès, que dans le but d'ouvrir et d'entretenir d'une manière sûre pour les navires d'une grandeur suffisante pour satisfaire aux besoins du commerce dans la passe du Sud-Ouest et à la Passe aux Loutres, conduisant au Missisipi au golfe du Mexique, la somme de trois cent trente mille piastres est par les présentes allouée, laquelle sera appliquée aux travaux et dessus selon les instructions du secrétaire de la guerre.

Sec. 2.—Il est de plus décrété que le secrétaire de la guerre devra appliquer cet argent à l'ouverture et à l'entretien des passages ci dessus, au moyen d'un contrat, et faire au Congrès, au commencement de la prochaine session, un rapport sur l'état des travaux, le montant nécessaire pour les compléter et la dépense annuelle nécessaire à l'entretien des dits passages; et tout contrat fait par le secrétaire de la guerre devra être limité au montant alloué par la présente loi.

CONCERT A MANDEVILLE.—Voici le programme du concert qui doit être donné samedi prochain à Mandeville, au profit des victimes de l'inondation en France:

1o—Air de *Si j'étais Roi*, d'Adam, chanté par MLLE DUTASTA.

2o—*Le Bandonnier*, de Gentzlick, exécuté par M. D. DELBROIX.

3o—Cavatine de *Semiramide*, de Rossini, chantée par Mme TACANI TASCA.

4o—Air de *Figaro*, de Rossini, chanté par M. DUTASTA.

5o—*Marie Stuart*, de Goria, exécuté par M. DELBROIX.

6o—Romance de *le Mire et l'Enfant* (Donizetti) par Mme TACANI-TASCA.

7o—Chanson à boire de *Si j'étais Roi* (Adam), par M. DUTASTA.

9o—*La Danse Indienne*, de Godefroid, exécutée par M. DELBROIX.

9o—Grande Valse de *Jeune Femme*, chantée par Mme TACANI-TASCA.

On peut se procurer des billets au bureau de l'*Abeille* et chez M. Gabici, rue du Camp.

Prix du billet..... $1.

REDUCTION DE PRIX.—D. P. Scanlan & Cie. Nos 12 et 14, rue de Chartres, ont encore réduit les prix déjà si modérés auxquels ils cèdent depuis quelque temps leurs robes et soieries d'été, leurs modes de Paris, broderies françaises et anglaises, etc. Ils ont également reçu un envoi de couchoirs de batiste brodés. Voir aux avis.

LIBRAIRIE HÉBERT.—La maison Vor. Hébert & Cie vient de recevoir un grand assortiment d'ouvrages nouveaux, sur lequel nous appelons l'attention de ses habitués et du public en général. On trouve au No 149, rue de Chartres, des éditions à bon marché de toutes ses œuvres de George Sand, de Scribe, d'Alphonse Karr, d'Emile Souvestre, de Mme de Girardin, de Méry, de Théophile Gautier, d'Alfred Second, d'Amédée Achard, de Lamartine, de V. Cousin, du général Daumas, de Jules Lecomte, d'Alexandre Dumas, de Jules Claudin, d'Eugène de Mirecourt, etc., etc. Nous croyons devoir citer aussi les œuvres complètes de Voltaire et de Rousseau, grand in 8o. On trouvera aussi un assortiment immense plus loin, l'énumération des ouvrages anciens et nouveaux qui viennent d'être débalés à la librairie V. Hébert & Cie.

MENDIER.—Un irlandais nommé Mulligan et domicilié dans la paroisse Tensas, sur le Bayou Macon, a été si cruellement frappé par un habitant de l'endroit, nommé Madison Griffing, qu'il a succombé quelques jours après. Il paraît que Mulligan avait l'habitude de donner aux esclaves des passes pour s'absenter. Ce fut la cause de la querelle et de l'événement malheureux qui en a été la conséquence.

Loterie du Maryland.

Voici le résultat de la dernière loterie du Maryland, tirée à Baltimore le 16 juillet 1856

Nos	Prix	
18 419		$40,000
1,451		16,000
	2	8000
	4	4,000
4,074		2,830
7,984		2,000
791		2,000
19 471		1,500
19 651		1,000
12,565		1,000
5 764		1,000
1,419		1,000

CHRONIQUE LOCALE.

Contestation.—Nous pensions que le temps des contestations était passé; mais nous nous trompions. M. V. Laville, que le Conseil vient d'élire avocat assistant de la ville en remplacement de Mr. Benjamin aux tribunaux pour obtenir la place de M. Benjamin ceux ci maintient qu'il y a droit jusqu'au premier lundi d'août prochain. Le cas souvenu a été plaidé, hier, devant le juge de la Deuxième Cour de District, par M. Hyde de Neuville, le conseil de M. Laville, et M. Bradford, avocat du défendeur.

Le raisons de la charte de la ville déclare que qu'aucun titre de vice voté, dans le mois de juillet, (ce mois ci) et ensuite tous les deux ans, un troisième avocat assistant, un avocat et un avocat-assistant. Ces officiers entreront en fonctions le premier lundi d'août et occuperont leur place jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Le contestant ne sera ou, la premier fois, que pour un an. Le contestant, toutefois, le commissaire des, le contrôleur, l'avocat et l'avocat-assistant de la ville actuels conserve-ront leur place jusqu'au premier lundi de juillet prochain ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été nommés.»

M. Bradford a basé son raisonnement principalement sur le Sénat et la Chambre de la charte. M. Eggleston a basé le sien sur celle que nous venons de citer.

Le juge Morgan fera connaître sa décision, ce matin, à 11 heure.

Sept. Farns, greffier du recorder du premier district, et Blache, greffier du recorder du deuxième district, ont mis à la disposition des reporters leurs un bureau et tout ce qui a pu faciliter leur travail. Nous les prions d'agréer nos remercîments.

Blessé.—Peter Daniels est entré, mardi soir, à l'Hôpital de Charité, il avait été grièvement blessé à la tête et au dos. La police a arrêté Peter Long sur lequel pesaient les soupçons. Long dit que Daniel lui a porté un coup de couteau. Daniels déclare avoir commis qu'accusé lui a arraché l'arme des mains. Il paraît que la querelle est survenue entre eux au sujet de la femme de Daniels.

L'interrogatoire aura lieu devant le recorder de premier district.

Maison de débauche.—Il ne s'est rien passé d'important, hier, aux bureaux des recorders.—Ann Murphy a comparu devant le recorder Fisher sous prévention d'avoir frappé Ellen Todd. Celle-ci n'est arrivée parce qu'elle tient une maison de débauche.

Affaire de confiance.—Martin Flambert a été arrêté, hier soir, à la demande de John Mallory, qui l'accuse d'avoir commis plusieurs larcins sur lui. Flambert est le nègre que le plaignant lui avait achetés moyennant dix-neuf piastres.

Acquitté.—Un nommé Phillips, qui était accusé d'avoir causé la mort de Mathew Riley, a subi, hier, devant le recorder Bentley, un interrogatoire à la suite duquel il a été acquitté. Les témoignages ont établi que le verdict de jury d'enquête était erroné.

Cadavre trouvé.—Un jeune homme est venu annoncer, hier, au chef de la Police, qu'il avait découvert, dans les bois, à quelques milles de distance de la ville, sur le chemin de fer du Lac, le cadavre d'un jeune homme. Les mêmes détails qu'il est parvenu à connaître sont fait leur supposer que l'homme était frappé de mort subite. Le corps était à moitié dévoré par les animaux. Un commissaire qui se rend immédiatement sur les lieux a constaté que le cadavre était dans un état de décomposition avancé. Il paraît que Mulligan avait l'habitude de donner aux esclaves des passes pour s'absenter, et que c'est à cette circonstance que la mort de ce malheureux est due.

Arrestations.—Deux hommes ont été arrêtés, hier soir, à la demande de Jean Mallory, sous la prévention d'avoir volé plusieurs pièces de terre appartenant à ce dernier.

Accident.—Un accident est arrivé, hier soir, à un nègre qui a eu la jambe fracturée par la chute d'un mur.

Incendie.—Un incendie a éclaté, hier soir, à 10 heures, dans la maison de M. Bonnecaze, rue Bourbon, entre Conti et Bienville. Les dégâts sont peu considérables.

Ivrognerie.—Un nommé Phillips, qui était accusé d'avoir causé la mort de Mathew Riley, a subi, hier, devant le recorder Bentley, un interrogatoire à la suite duquel il a été acquitté. Les témoignages ont établi que le verdict de jury d'enquête était erroné.

Cadavre trouvé.—Un jeune homme est venu annoncer, hier, au chef de la Police, qu'il avait découvert, dans les bois, à quelques milles de distance de la ville, sur le chemin de fer du Lac, le cadavre d'un jeune homme. Les mêmes détails qu'il est parvenu à connaître sont fait leur supposer que l'homme était frappé de mort subite. Le corps était à moitié dévoré par les animaux. Un commissaire qui se rend immédiatement sur les lieux a constaté que le cadavre était dans un état de décomposition avancé. Il paraît que Mulligan avait l'habitude de donner aux esclaves des passes pour s'absenter. Ce fut la cause de la querelle et de l'événement malheureux qui en a été la conséquence.

Ivrognerie.—Un nommé Phillips, qui était accusé d'avoir causé la mort de Mathew Riley, a subi, hier, devant le recorder Bentley, un interrogatoire à la suite duquel il a été acquitté. Les témoignages ont établi que le verdict de jury d'enquête était erroné.

Cadavre trouvé.—Un jeune homme est venu annoncer, hier, au chef de la Police, qu'il avait découvert, dans les bois, à quelques milles de distance de la ville, sur le chemin de fer du Lac, le cadavre d'un jeune homme. Les mêmes détails qu'il est parvenu à connaître sont fait leur supposer que l'homme était frappé de mort subite. Le corps était à moitié dévoré par les animaux. Un commissaire qui se rend immédiatement sur les lieux a constaté que le cadavre était dans un état de décomposition avancé. Il paraît que Mulligan avait l'habitude de donner aux esclaves des passes pour s'absenter. Ce fut la cause de la querelle et de l'événement malheureux qui en a été la conséquence.

St-Martinville.—Nous lisons dans le *Courrier du Teche*:

Notre village se relève peu à peu de l'état de torpeur dans lequel l'avait laissé le terrible incendie du mois de février dernier. Les affaires, qui semblaient mortes il y a quelques semaines, reprennent leur première animation. Les marchands étendent presque tous, du nord, des marchandises nouvelles. Les récoltes de coton promet de devenir plus prospère que jamais.

Cet été, plusieurs superbes maisons qu'on élève vont ajouter à l'apparence de notre village. La fabrique de l'Eglise Catholique a posé les fondations d'un vaste et beau presbytère; M. Sauvez a bientôt achevé deux beaux magasins en brique; M. Sandoz livrera, le mois prochain, trois grands magasins en briques, avec voitures à l'épreuve du feu.

Plusieurs citoyens construisent aussi de belles maisons. Les autorités, il semble, ne veulent pas, bon plus, rester de l'arrière. On a commencé, cette semaine, la démolition de la maison de cour, cet informe pâté de briques qui menaçait journellement de s'écrouler sur la tête des passans. Les matériaux qu'on en tirera serviront aux fondations d'une autre maison de cour, sur un plan nouveau et confortable.

Entre autres améliorations d'une utilité générale, nous citerons les travaux que le voyer de paroisse fait en ce moment, dans le bayou Tortue, sur le chemin qui conduit à Lafayette. Nous n'avons jamais vu, en fait de chemin naturel, d'ouvrage plus parfait que celui de cette route.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE
ROMAN
PAR M. EUGÈNE SUE.

XVI.

Le lendemain de ce jour où madame de Hansfeld vint, pour ainsi dire, enlever Maurice sous les yeux de sa mère et de sa fiancée, il regnait au faux *Hôtel des Etrangers*, une animation inusitée dans la vie ou qui conduit à leur perte tant de fils de famille, avait pour maîtresse une femme galante et contractée en première jeunesse.

La courtisane (de haut ou bas étage) et l'usurier, ces deux types presque inséparables, se trouvent toujours comme deux symboles de ruine à l'un rée de cette folie fatale, ou égarés par leurs passions, se précipitent aveuglément tant de jeunes gens.

Les uns, selon les circonstances, sont la tremple de leur caractère, ne s'avancent dans cette route de perdition que pas à pas, timidement et par intermittences.

D'autres, au contraire, aimi que Maurice, s'y élancent brusquement, de prime-saut et en plein, sans transition, emportés par la fougue de leur âge, et sartout par l'orgueilleuse et triomphante pensée que la force entraînante qu'elle différait en tout de Jeanne, car il ne l'eût jamais délaissée pour aimer une autre jeune fille douce d'une candeur égale.

L'événement dont Maurice subissait l'empire jetait le trouble, l'égarement dans son esprit, dans son cœur, y confondait tout pêle-mêle bien et du mal. Ainsi devait s'opérer en lui une métamorphose subite, presque foudroyante, aux dépens de ses travaux, le tout dans une voie funeste.

—Autrefois m'aime, — pensait Maurice dans son extase en regagnant la demeure où l'attendaient sa mère et Jeane en proie à une inquiétude mortelle.—Oui, elle m'aime, cette femme enivrante: ah! c'est à devenir fou! Je le deviendrai, la certitude de la revoir tantôt à deux heures. Combien le temps va me durer jusque-là! Mon Dieu! quel bonheur est le mien! Et cependant, elle m'aime d'elle! si passionnément qu'elle sacrifierait même la mémoire de son mari qu'elle chérissait et vénérait! Elle est fière, elle est heureuse de mon amour! elle veut, dit-elle, s'emparer, en m'emmenant tantôt à la promenade dans sa voiture! Que d'envieux! que de jaloux je vais faire! Mais demain, c'est à cheval que je l'accompagnerai! Son cocher est allé, hier, chouer pour moi deux chaumans chevaux de race; on me les amènera ce matin à notre hôtel, où doivent m'attendre aussi les fournisseurs en renom. Est-il rien de trop beau, de trop élégant pour l'amant de la baronne de Hansfeld? Oh! l'or, la jeunesse, l'amour! trinité sublime, ravissante, indivisible! Qu'est-ce que la jeunesse sans l'amour? qu'est-ce que l'amour sans le luxe qui le couronne? Bonheur! bonheur! je suis jeune! je suis riche, puisque mon père est riche . . . Non ma mère m'a prêté vingt mille francs, l'un m'en prêtera cinquante mille, cent mille, il m'en faut, pour figurer dignement à côté d'Antoinette, la femme la plus à la mode de Paris! d'Antoinette, ma maîtresse adorée! . . . . Ah! aucune pâle image ne pourra nous désunir, ni mon père, ni ma mère.

Le souvenir de son père et de sa mère rappela quelque peu Maurice à la réalité des faits, et éveilla dans son cœur quelques tardifs remords. Il se dit:

—Bonne mère! quelle aura été son inquiétude durant mon absence! J'aurais dû la tranquilliser en lui écrivant; mais je déteste, je n'avais plus la tête à moi. Combien son accueil va être sévère, irrité! . . . . puis, j'y songe, ces marchands de nouveautés doivent m'attendre! . . . si elle les voit, que dira-t-elle? Je crains plus ses larmes que son courroux . . . Jeane! . . . hier, sur le point de se perdre, tout serait rompu entre nous si j'allais rejoindre Antoinette qui m'attendait dans sa voiture. Pauvre Jeane! elle m'avait poussé à bout par ses mordantes railleries contre madame de Hansfeld, dont elle était jalouse. Et pourtant, chère et innocente fille, je t'aime, je t'aimerai toujours comme une sœur, plus qu'une sœur, mais d'un autre amour que celui dont je suis possédé pour Antoinette. Mon Dieu! quel chaos que ma pensée!

Pendant ces réflexions de Maurice, le fiacre qui le conduisait se rapprochait de plus en plus de l'*Hôtel des Etrangers*.

XVII.

Les divers fournisseurs envoyés à Maurice par monsieur d'Otremont arrivèrent ponctuellement à l'*Hotel des Etrangers*, vers huit heures du matin. Plusieurs d'entre eux, tels que le chemisier, le joaillier, le marchand de cannes (à cette époque, l'on portait, le soir, des cannes d'un grand prix) se montrent des échantillons de leur industrie; ils demandèrent monsieur Maurice Dumirail, apprirent qu'il n'était pas rentré à l'hôtel depuis la veille, mais que son retour ne pouvait tarder de beaucoup; et, sur l'invitation de l'hôtelier, ils allèrent attendre leur nouveau client dans la chambre destinée à son père, et alors inoccupée; la principale entrée, complétement indépendante de l'appartement de madame Dumirail, donnait sur l'escalier, mais une porte intérieure communiquait au salon.

Ces divers marchands ayant presque tous, chacun selon son commerce, la même clientèle parmi la jeunesse élégante, se connaissaient, et, en attendant le jeune provincial, ils s'entretenaient de la sorte:

—Monsieur, ne serait-ce pas monsieur d'Otremont qui vient ce matin? dit l'un à moi, recommandé le client que nous attendons!

—Oui.

—Monsieur d'Otremont, étant excellent au point de vue de ses factures, n'a pu évidemment nous recommander que quelqu'un de très solvable?

—Certainement, et d'ailleurs monsieur d'Otremont m'a fait dire par son valet de chambre que je pouvais en toute sécurité livrer mes fournitures à notre client, qui est un fils de famille.

—Or, un fils de famille recommandé, peut-être même taxé par monsieur d'Otremont, est une pratique sérieuse.

—Surtout lorsque ladite pratique est encore à ses débuts dans la vie, tant que le jeune homme chez qui nous sommes; les *fils de familles* soldent toujours exactement leurs factures tant qu'ils sont à leur aurore.

—A leur aurore . . . . est très joli!

—Ah ça! messieurs, en attendant monsieur Maurice Dumirail, nous faisons une exposition de l'industrie en miniature. Il n'aurait plus qu'à choisir parmi les objets que nous lui apportons.

—C'est une bonne idée . . . .

—Ce sera un véritable petit bazar.

Les marchands se mirent à l'œuvre, et à l'heure établie, ... midi précis, ... ils étaient encore. Ici, des chemises de baptiste brodée à cinquante louis la douzaine, et un choix ravissant de cravates de fantaisie; plus loin, des nécessaires de toilette en argent et en vermeil; ailleurs, des montres et leurs chaînes, garnies de pierres fines, des boutons de gilet et des épingles de cravates en or pur, ou rubis, en émeraudes, entourés de brillans des cannes de canne ornées de pommes en ivoire, en ingelo-lazuli et en demi rehaussées de pierreries; des cravaches montées en or massif; enfin tous ces produits de l'industrie parisienne, et d'autres encore, furent groupés, mis en valeur avec cet art séduisant de l'étalage, cette science d'exhibition, particulières aux marchands parisiens.

Pendant qu'un Européanisé de dépense était leur exposition improvisée, l'on entendit le piaffement impatient de chevaux que l'on promenait en face des exposans, s'étant approché de la fenêtre, apperçut deux chevaux noirs (1) de pur sang; un bai doré, l'autre noir jais, admirablement bien couverts tirant de leurs naseaux, et tenus en main par deux palefreniers. M. Moine, l'un des plus célèbres marchands de Champs-Elysées, descendait en même temps de son cabriolet, bientôt il rejoignit les fournisseurs dans l'appartement de l'entrant, et remarquant leur exposition, il leur dit gracieusement:

—Messieurs, mes maîtres, il n'est pas que les marchands de chevaux qui soient habitués à bien parler leur marchandise.

—Vous venez sans doute toi comme nous, mon cher Moine, de la recommandation de monsieur d'Otremont?

—Oui, messieurs, Tom Brown, le premier cocher de la maison, est venu me prendre ce matin dans mes écuries, et me dire de la part de monsieur, que deux beaux chevaux de selle, de bai et d'alezan, au prix de quatre mille cinq cents francs les deux, ne seraient pas trop chers pour le début de